

Bilan d'activité

Année 2011

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
FRANCE

TERRES d'**a**VENIR



www.chambres-agriculture.fr

Le portail des Chambres d'agriculture

+ de 50 000
visites
par mois !

Retrouvez toute l'information des
Chambres d'agriculture :

- actions et événements
- analyses et publications
économiques

Tous les lundis, un focus à
la une valorisant une action
ou une réaction du réseau des
Chambres

Un accès simplifié aux
coordonnées des Chambres
d'agriculture

Une information organisée
par grandes thématiques
agricoles : environnement,
territoires, entreprise
agricole, PAC 2014...





Edito

de Guy Vasseur

Président des Chambres d'agriculture (APCA)

Les Chambres d'agriculture,
référence du développement des agricultures et des territoires

En 2011, les Chambres d'agriculture ont été mobilisées et se sont fédérées au service des agriculteurs, des collectivités et des territoires ruraux, dans un contexte difficile de crises sanitaires et climatiques, et de diminution du revenu agricole.

L'APCA s'est investie pleinement, en coordinatrice, dans plusieurs dossiers essentiels, en appui aux Chambres d'agriculture : sécheresse, politique de l'eau, installation et transmission d'exploitations agricoles, lancement du réseau Dephy Ecophyto, diagnostics énergie-climat à destination des collectivités territoriales, salon Tech&Bio pour le partage des techniques bio et alternatives au profit de chaque agriculteur...

A l'échelle internationale, nous avons tenu également des positionnements politiques forts, que ce soit en amont du G20 ou des négociations sur la PAC, pour une agriculture régulée, innovante, dynamique, enrichie de filières territorialisées pourvoyeuses d'emploi local.

Cet engagement, il se traduit dans notre organisation, plus proche, efficace et innovante dans l'action. Service commun de démarche qualité des services, présence renforcée et commune de l'ensemble du réseau dans des salons, échanges de pratiques... Jamais le symbole de la boussole, adopté lors des premières universités des Chambres d'agriculture, n'aura été autant d'actualité.

L'ensemble de nos actions portent et réaffirment l'ambition des Chambres d'agriculture : être la référence du développement des agricultures et des territoires auprès des agriculteurs, des collectivités et des Pouvoirs publics.

Sommaire

Innovation Développement Compétences	04	Resolia	13
Entreprises et territoires	06	SIRCA	14
Économie et politiques agricoles ..	08	Communication Promotion Tourisme	16
Zoom Groupes Métiers	10	Direction générale Gestion Budget Juridique	18
Europe et International	11		
Esitpa	12		

Une amélioration continue de la qualité des conseils et des formations

Faciliter l'action de conseil et de formation des agents des Chambres d'agriculture, en métropole et à l'outre-mer, tel est l'objectif du pôle Innovation - Développement - Compétences. Une partie des actions sont réalisées en partenariat comme la cellule nationale d'appui à la réduction des phytosanitaires en 2011.

Le développement d'innovations au service des agricultures et des territoires

Une réflexion stratégique sur la contribution des Chambres d'agriculture à l'innovation a donné lieu à un plan d'actions dont l'objectif est de :

- privilégier la co-construction d'innovations avec des groupes d'agriculteurs,
- permettre aux agriculteurs de relever les défis en tenant compte de la diversité des territoires.

Ce plan d'actions, dont le déploiement au sein du réseau a débuté en 2012, contribue à l'évolution des programmes de recherche-développement.

Une implication forte dans des projets partenariaux

L'innovation nécessite des moyens financiers importants et entraîne ainsi le développement de partenariats pour les projets de Recherche et Développement (R&D). Les Chambres d'agriculture, aux côtés de l'Inra, sont à l'initiative du nouveau Groupement d'intérêt scientifique (GIS) relance agronomique. Ce groupement vise à renforcer la synergie entre différents GIS plus sectoriels et préfigure les futurs partenariats européens pour l'innovation (PEI).

D'autre part, le recensement des partenariats entre les Chambres d'agriculture et les établissements d'enseignement agricole réalisé en 2011 va permettre de valoriser les initiatives innovantes et d'en susciter de nouvelles.

Suite ↗

Des méthodes et des outils au service des Chambres d'agriculture

Le déploiement de la qualification des services de conseil et de formation s'est accéléré au sein du réseau en 2011. La majorité des Chambres a retenu le référentiel commun de certification, avec la création d'un service commun "Démarche Qualité des Services".

Le service Formation - Développement, quant à lui, a accompagné la formation des collaborateurs par le dispositif Certiphyto et le déploiement d'une offre de formation pour les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. En parallèle, l'APCA, avec l'appui du réseau, a rédigé les projets de référentiels phytopharmaceutiques "Conseil" et "Organisation générale" pour le ministère de l'Agriculture (DGAL).

Les Chambres d'agriculture ont aussi produit de nouvelles synthèses thématiques des actions de développement en vue de la préparation du prochain Contrat d'objectifs avec le ministère de l'Agriculture dans le cadre du financement CasDAR*.

*Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural



Une prise en compte élargie des spécificités de l'outre-mer

Chaque Chambre d'agriculture d'outre-mer a préparé en 2011 un contrat d'objectifs en cohérence avec les mesures du Conseil interministériel de fin 2009. Ces contrats déterminent :

- les objectifs stratégiques agricoles partagés entre la Chambre d'agriculture, les Conseils régionaux et départementaux, la Préfecture,
- la mobilisation des contributions financières aux actions de la Chambre dans les programmations locale, nationale et européenne.

D'autre part, les Chambres d'agriculture ont décidé à l'unanimité de favoriser le développement des compétences des agents des Chambres d'outre-mer, notamment par la prise en charge des frais de déplacements pour des formations et des échanges de compétences dans d'autres Chambres. ■

INDICATEURS

- > 80 Chambres certifiées ou engagées dans le référentiel commun (+ 10 Chambres ISO)
- > 92 % des agriculteurs satisfaits des prestations de conseil apportées par les Chambres certifiées sur le référentiel commun et 96 % pour les prestations de formation
- > 40 % des formations Certiphyto pour les agriculteurs réalisées par les Chambres
- > 79 partenariats Chambres / Etablissements d'enseignement agricole
- > 4 contrats d'objectifs sur les 5 Chambres d'agriculture d'outre-mer

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Jo Giroud : Recherche-Développement, Qualité des services, Outre-mer
- > Rémi Bailhache : Formation
- > Jean-Philippe Viollet : Services de remplacement

Président du comité scientifique

- > Alain Capillon, Professeur ENSA Montpellier

Responsable du pôle

- > Jean-Marc Cordonnier (14,7 ETP)

Responsables des services

- > Sylvie Seuté : Démarche Qualité des Services – 3,9 ETP
- > Mikaël Naitlho : Formation Développement – 6,3 ETP avec la contribution financière du Cas DAR.
- > Nelly Le Corre-Gabens : Cellule DEPHY Ecophyto – 3 ETP avec la contribution financière de l'ONEMA.

Référent outre-mer

- > Jean-Marc Cordonnier

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

ECOPHYTO 2018 : L'APCA EN CHARGE DE LA CELLULE D'ANIMATION PLURIPARTENARIALE

Le déploiement du réseau de fermes de références DEPHY réalisé en 2011 permettra à terme d'élaborer et de diffuser les références nécessaires à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture.

Le ministère de l'Agriculture a confié à l'APCA l'animation nationale du dispositif, comprenant une cellule pluripartenariale et un appui financier de l'ONEMA.

La cellule d'animation, c'est 114 groupes de fermes DEPHY dont 85 animés par les Chambres d'agriculture, 1 000 agriculteurs impliqués, 50 000 agriculteurs informés via des actions de communication en 2011.



Au service des exploitations agricoles dans les territoires

Faciliter les démarches d'entreprise et les installations, positionner les attentes environnementales dans un raisonnement agronomique, valoriser les données de gestion des élevages, préserver le foncier agricole, valoriser le potentiel forestier : autant de sujets au service des exploitations agricoles qui ont mobilisé le pôle en 2011.

Soutenir l'activité des actifs agricoles et de leurs entreprises

L'élaboration des dispositifs réglementaires de la loi de modernisation de 2010 a permis de faciliter la modernisation du statut de l'exploitation agricole et l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs.

Pour contribuer à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, les Chambres d'agriculture ont accompagné le déploiement du plan Ecophyto 2018, avec notamment le doublement du réseau des fermes de références DEPHY.

La réforme de l'identification ovine et caprine a été finalisée par un travail conséquent sur la traçabilité individuelle avec la mise en place de la base de données nationale sur les données ovines (OVINFOS). L'APCA a été retenue (association SPIE) pour compléter le Système d'Information en Elevage bovin (SIE) et permettre la dématérialisation des passeports.

Une charte sur l'éco-construction des bâtiments agricoles a été préparée.

Contribuer à des projets collectifs et de partenariat

Pour le développement des sociétés en agriculture, des moyens juridiques nouveaux ont été mis en place pour valoriser et transmettre l'entreprise agricole et pour améliorer et sécuriser le statut des chefs d'exploitation.

La prospective face au changement climatique et sur le rôle du sol s'est concrétisée par la signature de partenariats avec l'ADEME et le ministère de l'Agriculture.

Plusieurs réflexions prospectives ont été menées sur l'évolution des élevages avec la CNE (Confédération Nationale de l'Elevage), et les perspectives d'évolution génétique avec France Génétique Elevage (FGE).

Dans le cadre de l'année internationale de la forêt, un séminaire des conseillers forêt a permis de faire le point sur les actions mises en place. Les Chambres d'agriculture ont également co-organisé la première rencontre européenne d'agro-foresterie en décembre.

Négocier avec les instances publiques

La fonction de CFE (Centre de formalité des entreprises) des Chambres d'agriculture a été soutenue par la mise en place des guichets uniques issus de la directive "Service" de l'Union européenne et par la dématérialisation via le portail unique "Guichet Entreprises".

Dans le cadre de la révision de la réglementation "nitrates", une forte mobilisation a permis de mieux prendre en compte les réalités agronomiques au regard des exigences de l'Union européenne.

Des actions de sensibilisation pour préserver les terres agricoles ont été engagées : valorisation de l'agriculture péri-urbaine sur le Salon des maires, suivi des résultats des commissions départementales de la consommation des espaces agricoles, mise en ligne d'une carte interactive des chartes de territoire.

Faciliter l'action des Chambres d'agriculture

Pour réussir le transfert par l'Etat des ADASEA aux Chambres d'agriculture des missions de service public Installation-Transmission, un travail sur les méthodes, les outils et l'organisation a été amorcé à travers le projet iTRACE (Installation, Transmission, Adaptation, Conseil Entreprises).



Un appui juridique a été apporté pour la mise en œuvre des organismes de gestion de l'eau et de l'irrigation, et pour expertiser les dispositifs de protection des captages d'eau potable.

Une offre de service "Energie-Climat" à destination des agriculteurs et des collectivités a été élaborée ainsi qu'un argumentaire permettant d'appuyer les Chambres d'agriculture sur les Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE).

Un accord de partenariat conclu entre les Chambres d'agriculture de l'Ouest, l'Institut de l'Elevage et ARVALIS a permis la gestion des programmes de travail de cinq fermes expérimentales laitières. Par ailleurs, un logiciel a été mis au point pour traiter automatiquement les bilans annuels des EDE sur l'IPG et accélérer le retour des résultats pour résoudre les éventuels problèmes.

En matière de gestion de la biodiversité, un réseau des agents des Chambres d'agriculture a été structuré pour aider à décrypter les réformes institutionnelles en cours. ■

INDICATEURS

- > 8 journées nationales :
 - Eau potable
 - Installations classées (ICPE-RSD)
 - Energie-Terres d'Avenir (offre de services)
 - Agriculture et changement climatique
 - Sols et territoires
 - Stratégie d'agro-équipement des exploitations
 - Restructuration des EDE
 - SICléo
- > 1 journée européenne Agroforesterie
- > 1 colloque machinisme au SIMA
- > 37 chartes de territoire mises en ligne
- > 120 fiches d'analyses réglementaires SICléo et adhésion de 42 Chambres à ce nouvel outil commun

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Daniel Grémillet, Daniel Rouvreau et Jean-Philippe Viollet : Elevage
- > Jean-Louis Cazaubon : Territoires
- > Jean Pierre Boisson : Entreprises et Installation
- > Didier Marteau : Agronomie et Environnement
- > Jo Ménard : Eau, Biodiversité, Agroéquipements
- > Dominique Chalumeaux : Forêt, Péri-urbain
- > Jean-Luc Poulain : Activités équestres
- > Jean-Pierre Tourtoulou : Groupe des propriétaires
- > André Wicker : Anciens exploitants
- > Jo Pennors : Elus salariés

Responsable du pôle

- > Alain Schlessier puis Jean-Marc Cordonnier (29 ETP)

Responsables des services

- > Julien Aubrat : Agronomie et Environnement (9 ETP)
- > Dominique Bouvier : Entreprises et Installation (6 ETP)
- > Nathalie Galiri : Territoires et Biodiversité (7,9 ETP)
- > Christine Marlin : Elevage et Agroéquipement (5 ETP)

Réagir et anticiper face à la sécheresse et à la nouvelle PAC

La sécheresse, la réforme de la PAC sur fond de crise de l'euro, le salon Tech&bio et l'engouement des collectivités pour l'approvisionnement local ont mobilisé les services du pôle en 2011 pour agir au service des agriculteurs et des collectivités et peser sur les politiques publiques.

Démultiplier des actions au service des exploitations agricoles

Face à la sécheresse du printemps 2011, l'APCA a proposé et obtenu des mesures dérogatoires pour optimiser la production de fourrage dans les élevages. Le réseau s'est très rapidement mobilisé pour transmettre les demandes d'autorisation de pâturage des jachères, d'implantation de dérobées sur prairies, etc. qui ont été défendues par l'APCA auprès du ministère de l'Agriculture.

Le recensement précis des besoins en paille, pour chaque département, a accéléré les décisions des pouvoirs publics sur la gratuité des péages, les autorisations de circulation des camions de fourrage le dimanche ainsi que la mobilisation de la SNCF et celle de l'armée.

En 48 heures, le réseau des Chambres d'agriculture a mis en place, en partenariat avec les Autoroutes de France, une procédure simple et sécurisée de délivrance de certificats de gratuité des péages pour le transport de paille.

Le réseau s'est mobilisé toute l'année pour transmettre les demandes de reconnaissance en calamités agricoles qui ont été relayées par l'APCA.

Suite ➤

Le réseau INOSYS a démarré dans presque toutes les régions françaises les travaux sur la typologie des exploitations agricoles, première étape de la production de références sur le fonctionnement des exploitations au service des conseillers. INOSYS a également produit une étude "prospective 2020, énergie, intrant et eau" sur les stratégies d'adaptation des exploitations agricoles face à différents scénarios.

Le Salon Tech&bio a rassemblé 11 000 agriculteurs et techniciens à Bourg-lès-Valence dans la Drôme. Avec plus de 100 démonstrations et 120 conférences, les visiteurs ont pu échanger sur les techniques de production alternatives et biologiques. Cette année, 10 délégations étrangères étaient présentes.

Développer les partenariats avec les collectivités sur la restauration collective

Face aux attentes des collectivités pour l'approvisionnement local et la restauration collective, l'APCA a mis en place un groupe projet de conseillers experts. Les expériences de partenariat entre chambres et collectivités sur la restauration collective ont été capitalisées dans un focus de la revue Chambres d'agriculture en novembre 2011. Les Chambres ont présenté ces actions et leur offre de service sur l'approvisionnement local à l'occasion du Salon des maires et des collectivités.

Le réseau a élaboré un projet d'études et d'actions de développement pour approfondir les réponses à apporter aux collectivités locales et évaluer les impacts de ces nouveaux débouchés pour les agriculteurs. Ce projet piloté par la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté a été lauréat de l'appel à projet CasDAR 2011 et démarre début 2012.



Influencer les politiques agricoles

Les économistes de l'APCA ont analysé la crise de la zone euro et ses répercussions sur le secteur agricole. Avec plus de 20 interventions aux niveaux régional et départemental et un suivi régulier de la situation à travers la Commission économie de l'APCA, ces analyses ont alimenté des débats de très bon niveau. Ces travaux sont indispensables pour appréhender les enjeux de la crise, avec en perspective la compétitivité des exploitations agricoles, la réforme de la PAC et le débat difficile sur le budget pour la période 2014-2020.

Dans le prolongement de la délibération des Chambres de décembre 2010 sur la future PAC, la Commission économie de l'APCA a permis d'approfondir et de coordonner les travaux en lien avec les autres Commissions et de produire douze fiches de positionnement sur le verdissement, la convergence des aides, les outils de gestion des marchés, la gestion des risques, le conseil et l'innovation, les filières territorialisées, etc. Ces fiches de positionnement ont constitué un outil efficace pour conduire les actions de lobbying en amont des propositions législatives de la Commission européenne publiées en octobre 2011. Depuis, ces fiches ont été complétées au regard des projets de règlement et seront utilisées en 2012 pour élaborer les propositions d'amendements à présenter au Parlement européen.

La Commission européenne prépare par ailleurs une réforme sur la politique de qualité. L'APCA se mobilise depuis plusieurs années pour le maintien de cette politique. En 2011, les travaux ont porté sur la création d'une mention européenne "produit de ma ferme" pour promouvoir les activités circuits de proximité. L'APCA a défendu la possibilité de vente par un intermédiaire tout en garantissant le lien entre les producteurs et les produits. ■

INDICATEURS

- > 21 interventions, notamment en sessions Chambres d'agriculture
- > 33 articles, 11 dossiers et focus dans la revue Chambres d'agriculture
- > 23 numéros de la Lettre économique ou focus
- > 163 articles dans le Bulletin d'information rapide
- > 18 journées en commissions d'élus
- > 12 journées en réunions de réseaux

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Rémi Bailhache : Économie
- > Jean-Louis Cazaubon : Agriculture biologique et Alimentation/Qualité
- > Jacques Gravegeal : Viticulture
- > Jo Giroud : Fruits et Légumes
- > Jean-Pierre Boisson : Calamités agricoles

Responsable de pôle

- > Thierry Fellmann

Responsables des services

- > Thierry Pouch : Références et études économiques
- > Aurélie Trouillier : Politiques économiques et filières
- > Frédéric Ernou : Qualité et alimentation

- > Total 14,8 ETP dont 4,2 sur financement CasDAR et 0,7 sur financements RMT

Groupes métiers, une première évaluation encourageante

Les groupes métiers sont un dispositif-clé du travail en réseau des Chambres d'agriculture. Ils réunissent un agent par région sur un métier donné. L'APCA a procédé pour la première fois à l'évaluation de l'un de ces groupes, qui a donné lieu à des préconisations.

Une démarche d'évaluation accompagnée

Dans le cadre du programme général CasDAR, l'APCA a réalisé l'évaluation de l'action "favoriser l'émergence de projets dans les zones à forte concurrence foncière ou sous pression d'urbanisation", avec l'appui d'un consultant externe.

Un comité de pilotage a été constitué pour orienter les travaux et valider les résultats. Ce comité était présidé par Jo Giroud, Secrétaire général de l'APCA, et composé d'agents des Chambres d'agriculture, de représentants du ministère de l'Agriculture et d'un membre du comité scientifique de l'APCA.

L'évaluation s'est déroulée en trois étapes : le cadrage pour définir le champ de l'évaluation et rédiger les questions évaluatives ; la conduite des investigations par enquête et entretiens pour collecter les informations nécessaires ; l'analyse des résultats pour répondre aux questions évaluatives et proposer des préconisations dans une logique de progrès.

Des préconisations en matière de fonctionnement et d'animation des groupes métier

L'évaluation a fait ressortir les points forts à valoriser dans les groupes métiers :

- la forte mobilisation des membres désignés par les Chambres,
- la fréquence des réunions et la qualité des échanges,

- la pertinence et la qualité des outils mis en place au sein de ces groupes,
- les liens avec les commissions et les groupes permanents réunissant les élus.

Des préconisations ont été formulées pour améliorer l'animation et le fonctionnement du groupe métier "Développement des territoires" et les transposer à l'ensemble des autres groupes métiers :

- construire une vision partagée de la stratégie et du fonctionnement du groupe métier,
- améliorer la visibilité de l'action du réseau,
- améliorer la diffusion des informations à l'ensemble du réseau,
- amplifier la mise en place d'outils communs.

Cette démarche, pilotée par le service Formation-Développement avec l'ensemble des services de l'APCA, a initié une réflexion collective sur l'amélioration permanente du fonctionnement et de l'animation des réseaux et groupes métiers. ■



Europe & International

Les réseaux et les projets au service de l'influence

L'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture est engagée dans de nombreux réseaux européens ou internationaux pour contribuer à l'influence de la profession agricole dans le domaine des politiques publiques, valoriser les compétences des Chambres, favoriser les échanges d'expérience entre les pays européens.

Au niveau européen, l'APCA intervient directement auprès des Institutions européennes. Elle est membre du Bureau européen de l'agriculture française (BEAF) spécialisé dans la veille politique et législative, et du Copa-Cogeca, l'organisation européenne représentative des agriculteurs et des coopératives. Elle est également très active au sein du réseau des Chambres d'agriculture d'Europe⁽¹⁾. Elle a adhéré en 2011 à l'IALB⁽²⁾, association européenne dédiée au conseil et à la formation agricoles. Par ailleurs, l'APCA conduit un projet de mobilité financé par le programme européen Leonardo da Vinci, permettant à des conseillers agricoles

d'effectuer des stages dans d'autres organismes de développement agricole en Europe. L'année 2011 a permis d'identifier une trentaine de candidats (stages en 2012).

Au niveau international, l'APCA entretient des relations étroites avec les conseillers agricoles dans les ambassades de France et avec les conseillers agricoles étrangers en poste à Paris qu'elle accueille régulièrement à l'APCA et pour lesquels elle organise un voyage annuel destiné à découvrir l'agriculture française (Seine-Maritime en 2011). ■

⁽¹⁾ Ce réseau regroupe les Chambres d'agriculture de 13 pays européens : Allemagne, Autriche, Croatie, Estonie, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque.

⁽²⁾ IALB : « Internationale Akademie für land- und hauswirtschaftliche Beraterinnen und Berater », c'est-à-dire « académie internationale des conseillères et conseillers agricoles et ruraux ».

INDICATEURS

- > 33 propositions d'amendement déposées au Parlement européen sur la réforme de la PAC
- > 8 missions de lobbying à Bruxelles
- > 5 missions de lobbying du Président et des membres du Bureau en Autriche, Hongrie, Pologne, République tchèque et Suède, pour dialoguer sur les propositions respectives et adopter des positions communes sur la réforme de la PAC
- > 3 réunions du Réseau des « Référents Europe »

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Gilbert Bros, Référent international, membre du Praesidium du Copa et du CES européen
- > Rémi Bailhache, Président de la Commission Economie
- > Jean-Louis Cazaubon, Président de la Commission Territoires, Vice-Président du groupe Développement rural du COPA et membre du groupe Réseau européen du développement rural de la Commission
- > Jo Ménard, Responsable des questions « Eau »
- > Jean-François Cesbron, représentant à l'AFDI et à la CPCCAF

Responsable du pôle Europe et Action internationale :

- > Daniel Bigou
- > 4,7 ETP

ZOOM SUR... L'ACTION EUROPÉENNE

- > Comité économique et social européen : contribution à la rédaction de l'avis sur la réforme de la PAC
- > Parlement européen : « la PAC à l'horizon 2020 : échanges avec le rapporteur Albert Dess (PPE-DE)
- > Commission européenne : rencontres régulières avec les services de la Direction générale de l'agriculture et le Cabinet du Commissaire à l'agriculture et au développement rural, Dacian Ciolos
- > Comité des Régions de l'APCA : débat avec le Commissaire européen, Dacian Ciolos

L'Esitpa, notre école d'ingénieurs



La mise en œuvre du projet d'établissement a fait l'objet d'une évaluation de la Commission des Titres d'ingénieurs (CTI) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Notre habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur a été renouvelée et notre unité de recherche labellisée.

L'Esitpa a pour vocation de former des ingénieurs généralistes "proches de l'acte de production" aptes à accompagner l'agriculture des prochaines décennies. Dans cette perspective, l'école a renforcé ses partenariats au niveau local et national à travers :

- la création d'une licence professionnelle "Technico-commercial en nutrition animale" en partenariat avec l'Université de Rouen et le CFA d'Yvetot,
- des relations étroites avec l'Université de Rouen pour la formation et la recherche,
- sa participation à l'Association des Ecoles d'ingénieurs de Normandie (ADEIN),
- son implication dans la Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen (CESAR).

Outre la participation à de nombreuses instances régionales et nationales dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert, l'Esitpa s'inscrit également dans une politique d'internationalisation afin de développer les échanges et la mobilité des étudiants et des enseignants.

L'École devient donc un pôle de référence scientifique en enseignement et en recherche dans un territoire normand riche de ses ressources agricoles.

AGRI'TERR : l'unité de recherche en "agro-écologie des territoires"

Cette unité transdisciplinaire a été évaluée favorablement par l'AERES et a été intégrée à l'école doctorale EdnBISE au sein du PRES Normandie Université.

La recherche et le développement, c'est une équipe de 20 scientifiques, un budget de 500 K€ de fonctionnement et des investissements subventionnés par la région et l'Europe. En 2011 :

- 2 thèses soutenues, 6 doctorants en cours de thèse, 15 stagiaires, 2 post doctorants,
- 8 publications de rang A,
- 10 communications scientifiques dont 6 à l'international,
- 2 nouveaux programmes de recherche (EMIRE & RESSOLV) soutenus en région et 1 programme national ADEME (Bioindicateurs),
- une convention de partenariat industriel (groupe UPM). ■

INDICATEURS

- > 490 étudiants
- > 18 mois de stages et missions au cours des 5 années d'études
- > 30 % d'étudiants en mobilité internationale
- > 35 % d'étudiants boursiers
- > 76 % des diplômés ont un emploi 3 mois après la sortie de l'école
- > 4 brevets issus de notre recherche

MOYENS HUMAINS

Élu référent

- > Rémy Bailhache
- > 57 ETP en CDI, 22 ETP en CDD, 11 stagiaires



Développer les compétences et la performance des organisations

Aléas économiques et climatiques, contraintes environnementales et nouveaux enjeux agronomiques, les agriculteurs apprennent à vivre dans un contexte instable. Une nouvelle donne qui encourage les Chambres d'agriculture à adapter leurs métiers et Resolia dans sa mission d'accompagnement de ce mouvement.

"Accompagner la réussite des transformations des Chambres d'agriculture"

C'est la mission de Resolia définie en juillet 2011 par ses instances de pilotage, animées par Rémy Bailhache, vice-président de l'APCA. En d'autres termes, les aider à passer du projet à la réalisation effective. En agissant sur les compétences de ceux qui sont en contact direct avec les clients "agriculteurs" ou les collectivités, les conseillers, "stars" du système, mais aussi de ceux qui les appuient dans les services fonctionnels (managers, directeurs...) en les aidant à adapter leur stratégie, leur organisation, leur management et leur marketing. Resolia accompagne concrètement la transformation des Chambres d'agriculture, pour les rendre plus proches de leurs clients, plus efficaces dans l'utilisation de leurs moyens, plus à même de s'inscrire comme les références du développement agricole. En un mot, plus performantes.

Aussi, Resolia est à la fois un partenaire interne, service commun des Chambres d'agriculture et intime de leurs situations spécifiques, et un prestataire externe retenu –ou non– par les Chambres pour les accompagner dans leur projet ou développer les compétences de leurs

collaborateurs.

L'organisation est adaptée à ce positionnement particulier, avec quatre antennes situées à Nancy, Aix-en-Provence, Toulouse et Rennes et à Paris dans les locaux de l'APCA.

Après des années de croissance continue, le volume d'activité s'est consolidé avec un indicateur de nombre de journées-stagiaires en légère hausse de 2 % mais de 5 % sur le seul périmètre des Chambres d'agriculture. L'élargissement de l'offre (+13 %) n'a pas impacté la performance des sessions de formation programmées au catalogue qui réalise une progression considérable (+13 % de journées-stagiaires). La raison en est la bonne capacité de veille et d'ingénierie de l'équipe, qui a su construire une offre répondant à la demande. ■

MOYENS HUMAINS

Élu référent

> Rémy Bailhache

Après une année de transition en 2010, l'équipe a connu un fort renouvellement en 2011 avec notamment l'intégration des assistantes situées dans les antennes régionales. Dix collaborateurs ont ainsi rejoint une équipe qui en comptait 23 fin 2011.

INDICATEURS

- > Quasi-totalité des Chambres rencontrées par les consultants formateurs
- > 5 542 agents ayant suivi des sessions (+2 %) dont 5 082 agents Chambres
- > 12 432 journées-stagiaires en formation (+2 %)
- > 183 actions personnalisées (32 % du total)
- > Un budget de 4167 K€ (+2 %) à l'équilibre hors charges de la location des locaux parisiens provisoires



Des solutions informatiques au service de la performance

Grâce à une mobilisation soutenue des équipes du réseau, le SIRCA a franchi en 2011, sur la gestion de l'entreprise, la gestion de l'information et les infrastructures informatiques, des étapes décisives pour la finalisation du cœur du système d'information commun des Chambres d'agriculture.

Une refonte globale des outils de gestion interne

Les Chambres d'agriculture ont en effet entrepris de rénover leurs outils de gestion pour se doter notamment d'un **outil de gestion de la relation client** (GRC) qui leur permettra d'optimiser le suivi de leurs activités et leur action commerciale. L'outil a été choisi durant l'été et les paramétrages engagés avec l'appui principalement des régions Bretagne, Normandie et Midi-Pyrénées qui seront les premières à le déployer à l'échelon régional retenu pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces outils.

Mieux communiquer et partager l'information

Dans le souci d'améliorer la lisibilité de leurs actions, de faciliter et développer le travail en réseau et de renforcer la mutualisation des connaissances et des compétences, les Chambres d'agriculture finalisent

actuellement la **nouvelle organisation de leur gestion d'information**.

Le **nouveau portail internet**, premier volet de ce dispositif a été inauguré lors du Salon international de l'agriculture. Une démarche de convergence avec le **kit web** proposé aux Chambres par le SIRCA pour développer leurs sites, a été engagée au second semestre. Elle sera l'occasion de compléter les fonctionnalités du portail. Un nouvel **outil de gestion des photothèques** des Chambres a été retenu au dernier trimestre pour une meilleure gestion des fonds photos et vidéos, indispensables pour une valorisation attractive de l'information. Les Chambres se sont dotées également d'un **outil professionnel de veille** qui permettra d'assurer aux collaborateurs des Chambres une diffusion ciblée de l'information dont ils ont besoin pour remplir leurs missions efficacement. Un outil **collaboratif** a été sélectionné, au service d'une montée en puissance du travail en réseau des Chambres à l'échelle locale, interdépartementale, régionale et nationale, incontournable

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Jo Giroud, Président du SIRCA
- > Jean-Louis Cazaubon
- > Daniel Gremillet
- > Jean-Luc Pelletier
- > Daniel Genissel

Responsables de service

- > Bénédicte Defard : Systèmes d'information-SIRCA
- > Manuel Deslis : Outils informatiques des Chambres
- > David Pergaud : Intranet, Internet
- > Marie-Blandine Trayaud : Réseau d'information et de documentation
- > Frédéric Goubelle : Informatique

> 15 ETP dont 2,8 financés sur le budget sur SIRCA

pour réussir la mise en œuvre de la réforme Terres d'Avenir. Enfin, le cahier des charges d'**OPERA**, le futur portail intranet des Chambres qui englobera ces fonctionnalités collaboratives, a été finalisé et publié en fin d'année. Refonte complète de l'actuel portail d'information interne des Chambres, ce portail a vocation à terme à héberger également les intranets propres à chaque Chambre pour une circulation optimisée de l'information.

Les travaux de paramétrage ont été engagés sur l'ensemble de ces outils pour un déploiement progressif en 2012.

Des infrastructures informatiques préalables de ces projets

Le déploiement de ces solutions suppose la mise en place d'infrastructures informatiques au niveau régional et national et une convergence en termes de technologies. Dans la logique des décisions arrêtées en juillet 2010, plusieurs chantiers ont ainsi été conduits en 2011 pour garantir l'**authentification unique** au système d'information, proposer un **outil de messagerie commun**, mutualisé au niveau national pour les Chambres qui le souhaiteront, renforcer la **sécurité des systèmes** déployés au niveau régional, assurer l'**interface entre tous les outils** ou préparer la **récupération des données** à verser dans le nouvel outil de gestion de la relation client. Ces solutions seront déployées en 2012 dans le cadre d'un hébergement mutualisé dont le cahier des charges a été finalisé fin 2011.

Les outils au service de la simplification et du conseil

L'amélioration de Mes p@rcelles et de la Base sol qui permettent aux agriculteurs de suivre leurs pratiques, leur garantissent la saisie unique et sécurisée de leurs données qui pourront être valorisées dans le cadre de leurs obligations réglementaires et dans différentes procédures techniques et économiques, s'est également poursuivie avec l'amélioration et la correction des modules existants et l'ajout de nouvelles fonctionnalités. En parallèle, l'outil Nos territoires permettant une valorisation territoriale des données de la Base sol a été livré en début d'année.

Dans le cadre de la reprise par les Chambres d'agriculture des missions d'installation/transmission, le SIRCA a assuré la continuité sur les outils de prévision économique et sur les sites Répertoire et Observatoire de l'installation et élaboré la feuille de route d'une mise en cohérence du système d'information de l'installation au sein du système d'information des Chambres d'agriculture, qui sera mise en œuvre progressivement à partir de 2012. ■

INDICATEURS

- > 8 600 abonnés
Mes p@rcelles, 25 000 déclarations PAC
- > 107 000 références "documentaires", +6 899 références
- > 15 400 exemplaires des 31 newsletters, 4 360 abonnés, +5 %
- > Visio : 1 566 réunions, un total de 158 jours
- > 112 sites développés par 70 Chambres avec le kit web





Tourisme

Des offres élargies pour les marques grand public des Chambres

Le service Tourisme a réfléchi et mûri la stratégie des marques des Chambres d'agriculture avec pour objectif de positionner Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays comme de véritables repères de choix dans la consommation alimentaire de proximité. Un travail a été mené pour simplifier l'offre, renforcer les synergies entre les marques et élargir les canaux de commercialisation : magasins collectifs de producteurs, paniers, coffrets gourmands...

MOYENS HUMAINS

Élu référent

> Bernard Artigue

Responsable de service

> Constance Bigourdan

> 4,7 ETP

Le Tour des régions initié en 2010 s'est poursuivi en 2011, portant à douze le nombre de régions visitées par l'équipe nationale. Les échanges avec les adhérents, les responsables de relais et les instances décisionnelles des Chambres d'agriculture ont enrichi les réflexions sur l'avenir des marques.

Annoncé comme une priorité de la mandature, le chantier lié aux procédures qualité de Bienvenue à la ferme a été finalisé. Un document de référence qui précise les règles pour les trois étapes-clés, agrément, suivi et départ ou exclusion, a été élaboré et enrichi d'outils techniques.

En parallèle, le service Tourisme a engagé les préparatifs du prochain congrès, qui sera l'occasion de marquer le coup d'envoi opérationnel de la nouvelle stratégie Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays.

Autre fait marquant : la sortie de l'application iPhone Bienvenue à la ferme mi-juillet, qui a comptabilisé plus de 40 000 téléchargements et plus de 100 000 visites en six mois. Ces actions disposent d'un budget de 440 K€ auto-financé par les cotisations des adhérents Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays. ■

Promotion

Concours général agricole : bilan du 2^{ème} mandat des Chambres

Le service Promotion qui coordonne la phase amont du Concours général agricole, a dressé le bilan qualitatif et financier de l'édition 2011. Ce bilan qui permet d'en valider l'intérêt stratégique pour le groupe Chambre, fait ressortir :

- une légitimité renforcée vis-à-vis des concurrents et des partenaires, malgré des résultats déficitaires,
 - une valorisation dont la cohérence est à améliorer entre les actions locales et les opérations nationales.
- Des négociations sont en cours en vue d'optimiser ce dossier.

Le service Promotion a aussi assuré la coordination et le pilotage du "secteur des régions" au Salon international de l'agriculture.

Enfin le service Promotion, à l'issue d'une enquête nationale sur "la commercialisation en ligne de produits de la ferme", a créé un groupe de travail et validé la réalisation d'un module de "e-commerce". Ce module permettra à tout producteur et toute structure Chambre d'agriculture de réaliser de la vente en ligne de produits fermiers, de manière collective ou individuelle. ■

MOYENS HUMAINS

Élu référent

> Jacques Gravegeal

Responsable de service

> Anne Bennato

> 2 ETP





TERRE D'INFOS, LA CHAÎNE DU MIEUX VIVRE

Formidable vitrine du monde agricole qui contribue à pérenniser le dialogue avec le grand public, Terre d'Infos est une chaîne de télévision grand public diffusée deux mois à l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA).

TERRE D'INFOS AU SIA 2011

- > 9 semaines de diffusion du 24 janvier au 27 mars 2011
- > 40 personnes opérationnelles chaque jour sur le plateau
- > 200 intervenants en direct du SIA
- > 215 heures de programmes diffusés
- > 4 000 personnes au total ont assisté aux émissions sur la durée du salon
- > 5 diffuseurs : Orange, Free, Numéricable, SFR et la TNT Ile-de-France
- sur internet : www.terredinfostv.fr

MOYENS HUMAINS

- Élu référent**
- > Guy Vasseur

Responsable du programme

- > Dorothee Pertriaux
- > 1 ETP

Communication

Une nouvelle identité, nouveau socle de communication

Les Chambres ont dévoilé leur nouvelle identité visuelle lors du Salon international de l'agriculture (SIA) en 2011. A cette occasion, elles ont réaffirmé leur positionnement et renforcé leur communication au travers d'événements dont une première participation au Salon des maires, la co-organisation de la troisième édition du Salon Tech&Bio, le Forum mondial de l'eau, et d'actions presse dont une cinquantaine de communiqués de presse sur des sujets aussi variés que la PAC, le programme Ecophyto, la forêt, le climat et l'énergie, l'installation et la transmission... Enrichi quotidiennement par les Chambres d'agriculture, le portail internet, ouvert la veille du SIA, fait la part belle à l'information agricole nationale, régionale et départementale.

1000 numéros au service du secteur agricole

En 2011, la revue Chambres d'agriculture a célébré la parution de son millième numéro ! Un événement pour cette publication qui se place résolument, depuis ses débuts en 1930, au service des décideurs du monde agricole. PAC 2014-2020, évolution des comportements alimentaires, contractualisation, perspectives et enjeux des terres agricoles... la revue reste en phase avec son époque et valorise l'analyse et l'expertise du réseau Chambres d'agriculture. ■

MOYENS HUMAINS

Élus référents

- > Guy Vasseur
- > Gilbert Bros

Responsable de service

- > Aurélie Calland
- > 4 ETP

INDICATEURS

LA PRESSE

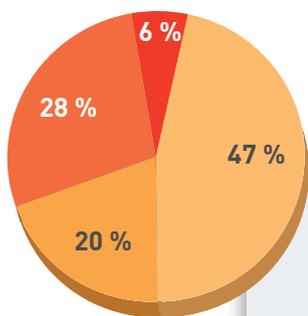
- > 43 communiqués de presse envoyés
- > 4 voyages de presse organisés
- > Plus de 200 articles citant les Chambres

PORTAIL INTERNET

- > + de 50 000 visites par mois
- > 200 000 pages vues par mois
- > plus de 30 actualités publiées chaque mois



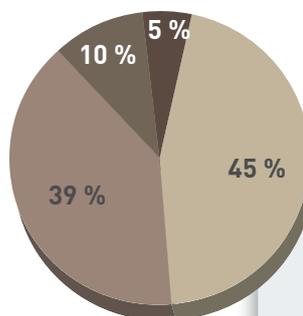
Comptes 2011



RECETTES EN K€
(hors fonds spécifiques)

Cotisations des Chambres	14 804
Subventions d'exploitation	8 768
Prestations de services	6 266
Autres produits	1 950

31 788

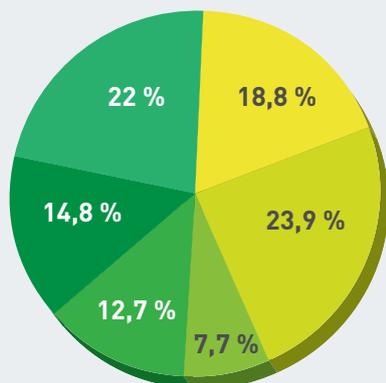


DÉPENSES EN K€
(hors fonds spécifiques)

Personnel	14 602
Fonctionnement	12 717
Subventions	3 351
Autres charges	1 727

32 397

APCA : RÉALISÉ PAR PROGRAMMES

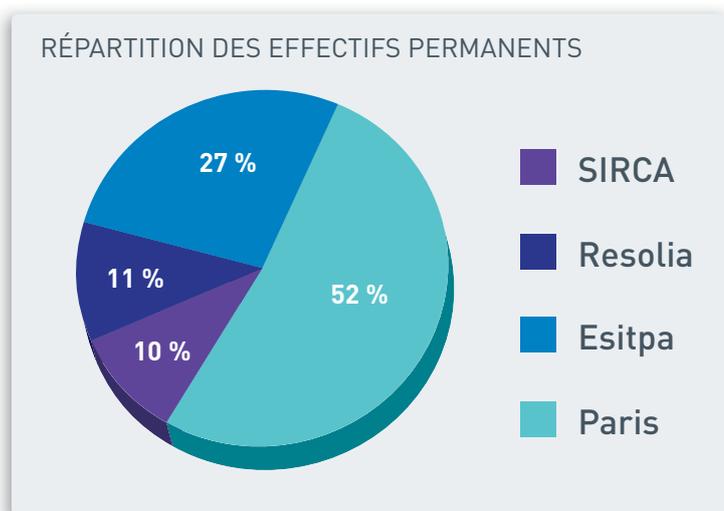


Mission de représentation	18,8 %
Représentation et fonctionnement des instances	12,0%
Terre d'Infos	1,8%
Communication et promotion	3,0%
Europe et action internationale	2,0%
Services opérationnels	23,9 %
Economie et politiques agricoles	5,3%
Recherche et développement	6,1%
Agronomie et environnement	2,8%
Elevage et agro-équipements	1,8%
Territoires et biodiversité	2,8%
Entreprises et installation	2,2%
Agriculture et tourisme	2,9%
Programme ecophyto	7,7 %
Services communs :	
Systèmes d'information (SIRCA)	12,7 %
Formation et accompagnement (Resolia)	14,8 %
Esitpa (école d'ingénieurs en agriculture)	22,0 %

L'APCA a engagé en 2010 d'importants travaux de rénovation afin d'y accueillir son centre de formation, Resolia. Ces travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2011.

Des ressources au service de réseau

Effectifs de l'Assemblée en décembre 2011



En décembre 2011, l'effectif permanent était de 208 salarié(e)s contre 199 au 31 décembre 2010. S'y ajoutaient sur la totalité de l'année 2011, 37 CDD en équivalent temps plein (dont la moitié à l'Esitpa), contre 30 CDD sur l'année en 2010. Le personnel d'études et d'encadrement représentait 61 % des effectifs, l'ensemble du personnel restant majoritairement féminin avec 66 % des effectifs.

Le plan de formation décliné en actions collectives ou individuelles, a permis à 68 % du personnel de suivre un ou plusieurs stages de durées variables pour un total de 493 jours de formation.

Des fonctions supports tournées vers les Chambres d'agriculture

Les services fonctionnels de l'APCA, outre leur rôle dans la gestion interne, ont contribué tout au long de l'année 2011 au renforcement du rôle de "tête de réseau" de l'échelon national, tant sur le plan juridique, que financier et social.

Appuis juridiques et de gestion :

- Enquête annuelle auprès de l'ensemble des établissements du réseau sur les données comptables, sociales et activités des Chambres d'agriculture (cf chiffres-clés sur www.chambres-agriculture.fr).
- Travaux avec les administrations de tutelle sur la remontée des comptes à l'Infocentre de Bercy et leur valorisation en termes de gestion auprès des établissements du réseau.
- Accompagnement du déploiement des outils de gestion de la relation client et mise au point d'une nomenclature nationale d'activité et d'outils d'aide à la décision.
- Animation du réseau des Directeurs

généraux au travers d'instances, de comités de pilotage et de réunions nationales, en particulier autour de la réforme Terres d'avenir.

Ses services ont par ailleurs assuré la gestion des trois fonds spécifiques en appui aux Chambres d'agriculture :

- Un fonds de péréquation, qui accompagne en les subventionnant des projets communs au sein du réseau (472 794 € en 2011).
- Un fonds d'aide à la gestion des emplois, les Chambres d'agriculture étant leur propre assureur pour le personnel statutaire (1 939 034 € d'indemnités versées).
- Un fonds de garantie viagère destiné à servir une retraite aux Présidents ayant exercé deux mandats ou plus (495 240 € versés aux 181 ayants-droits). ■



Terres d'avenir : une réforme au service de la proximité



L'APCA a poursuivi en 2011 son action d'animation de la réforme et mis l'accent sur la mutualisation des compétences et des moyens à tous les échelons. Au plan national, les travaux de la réforme ont abouti sur plusieurs points, intéressant l'ensemble du réseau.

MOYENS HUMAINS

Élu référent

> Jo GIROUD

Responsable du projet

> Bruno COUSIN

Des réalisations et des résultats

Deux textes nouveaux préparés en collaboration avec les services de l'Etat sont venus conforter la réorganisation du réseau :

- le décret du 25 mai 2011 relatif aux fusions de Chambres d'agriculture,
- le décret du 30 décembre 2011 fixant les modalités de création de services communs entre les établissements du réseau des Chambres d'agriculture.

Un nouveau service commun national a été créé en décembre 2011, pour accompagner la démarche qualité des Chambres. Fin 2011, 83 Chambres se sont engagées dans le dispositif pour certifier leurs activités de conseil et de formation. 26 Chambres sont certifiées depuis 2011, 42 le seront en 2012 et 83 en 2013.

L'application du schéma directeur du système d'information du réseau, mis en œuvre par le service commun national SIRCA, s'est poursuivie. Outre le rôle structurant de son action, le service a obtenu des économies importantes en matière de licences d'exploitation de logiciels.

L'intégration début 2011 dans les Chambres d'agriculture des missions de

service public des ADASEA restantes (350 agents) et d'une grande partie de leur personnel a conduit à mettre en place un projet national iTRACE pour la création et la transmission d'entreprises, qui sera mis en œuvre dans les Chambres d'agriculture.

Plusieurs projets de services nationaux mutualisés conduits par les équipes de l'APCA ont abouti en 2011 aux livrables attendus : une offre mutualisée en matière d'ingénierie de formation pour les actifs agricoles, la mise en place d'une typologie des systèmes d'exploitation dans le cadre de l'observatoire INOSYS.

L'APCA a également animé des groupes d'échange de pratique sur la mutualisation d'activités présentes dans la plupart des Chambres : études économiques, gestion de projets, accompagnement de l'innovation, développement de l'Agriculture biologique, dont les résultats ont été présentés en octobre 2011.

Enfin, dans le cadre de la réforme, une réflexion sur le rééquilibrage des cotisations des Chambres d'agriculture à l'APCA a conduit à une décision en session de décembre 2011, resserrant les écarts entre les participations des Chambres départementales d'agriculture au financement de la « tête de réseau ». ■

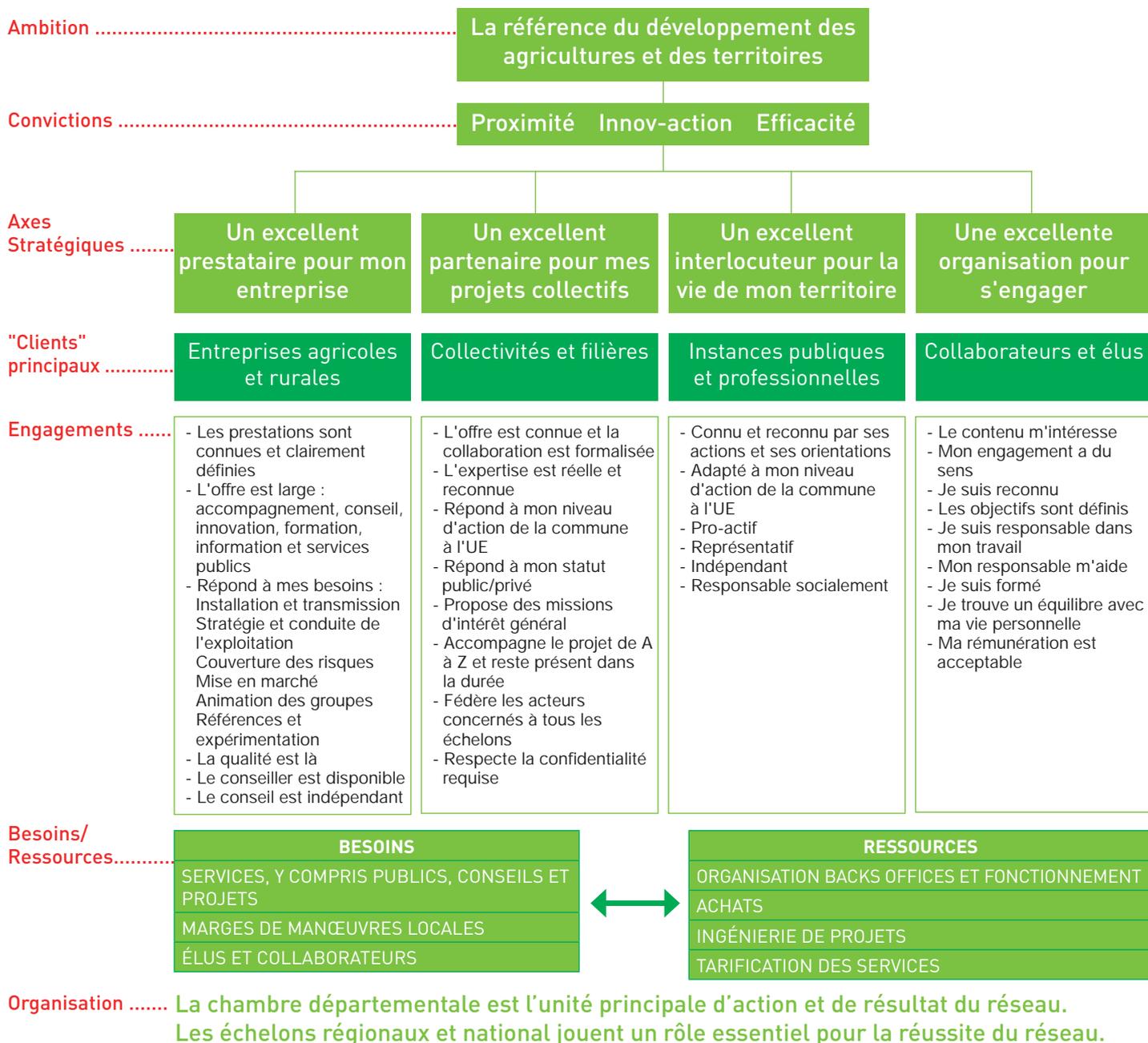
INDICATEURS

- > 4 groupes d'échange de pratiques
- > 12 réunions
- > 50 participants
- > Animation par Resolia
- > Appui financier du CasDAR

LES CHANTIERS CLÉS DU PROJET 2012

- > Charte du réseau
- > Règlement intérieur des instances
- > Organisation et structure
- > Achats
- > Offre commune de conseils
- > Politiques publiques en région
- > Bilan de mandature
- > Bilan Terres d'avenir

Vision stratégique 2012





2012 Les axes stratégiques

entretien avec Régis Dubourg

Directeur Général de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

Pourquoi parler des axes stratégiques 2012 dans un bilan d'activité 2011 ?

Régis Dubourg Pour deux raisons.

La première, c'est que l'effort fourni pour faire un bilan nous aide à préparer l'avenir. Terres d'Avenir, qui a débuté avant 2011, à l'initiative de mon prédécesseur Roland Baud, contribue ainsi à poser les bases d'une réforme continue du réseau.

Le réseau est redevable à Roland Baud d'avoir su s'attaquer à cette tâche ambitieuse.

La seconde émane des nombreux changements qui ont eu lieu dans l'équipe de direction de la tête de réseau.

Deux bonnes raisons de faire un point pour donner plus de sens à nos actions !

Comment avez-vous bâti la formulation du projet ?

Régis Dubourg C'est le fruit d'un travail d'équipe sur la base de nombreux entretiens et des travaux du réseau.

Nous avons interrogé et écouté les acteurs de terrain : les présidents de Chambres et membres du Bureau national, les personnes qui, dans les départements et les régions, ont initié et mettent en œuvre depuis plus de deux ans la réforme Terres d'Avenir. Nous avons aussi rencontré les "consultants" internes et nos partenaires qui accompagnent le projet.

Quels étaient les objectifs ?

Régis Dubourg Le premier objectif était de résumer et formuler de manière synthétique les composantes d'une stratégie : une ambition, des convictions, des axes stratégiques en nombre limité, les clients principaux et les engagements que cela

implique.

Le second objectif consistait à identifier, avec le Bureau national, les chantiers clés pour faire avancer la réforme d'ici les élections Chambres en janvier 2013 et permettre aux nouveaux élus de prendre des décisions politiques d'orientation.

Comment a été reçue cette nouvelle formulation du projet et le choix des chantiers clés ?

Régis Dubourg Les membres du Bureau national ont participé à cette formulation, ce qui lui a donné du poids.

Les nombreuses présentations du projet aux différentes instances, Comité des Régions, réunions régionales, Session ont permis de le parfaire et de figer sa rédaction pour nous concentrer maintenant sur l'avancement des chantiers clés.

Le projet est finalement un projet "d'entreprise". Comment le résumeriez-vous ?

Régis Dubourg C'est effectivement un projet d'entreprise. Le projet de développer les agricultures et les territoires en mobilisant la force d'un réseau formidable pour aller, avec plus de proximité, plus de réactivité et plus d'efficacité, au contact des entreprises agricoles et des acteurs territoriaux.

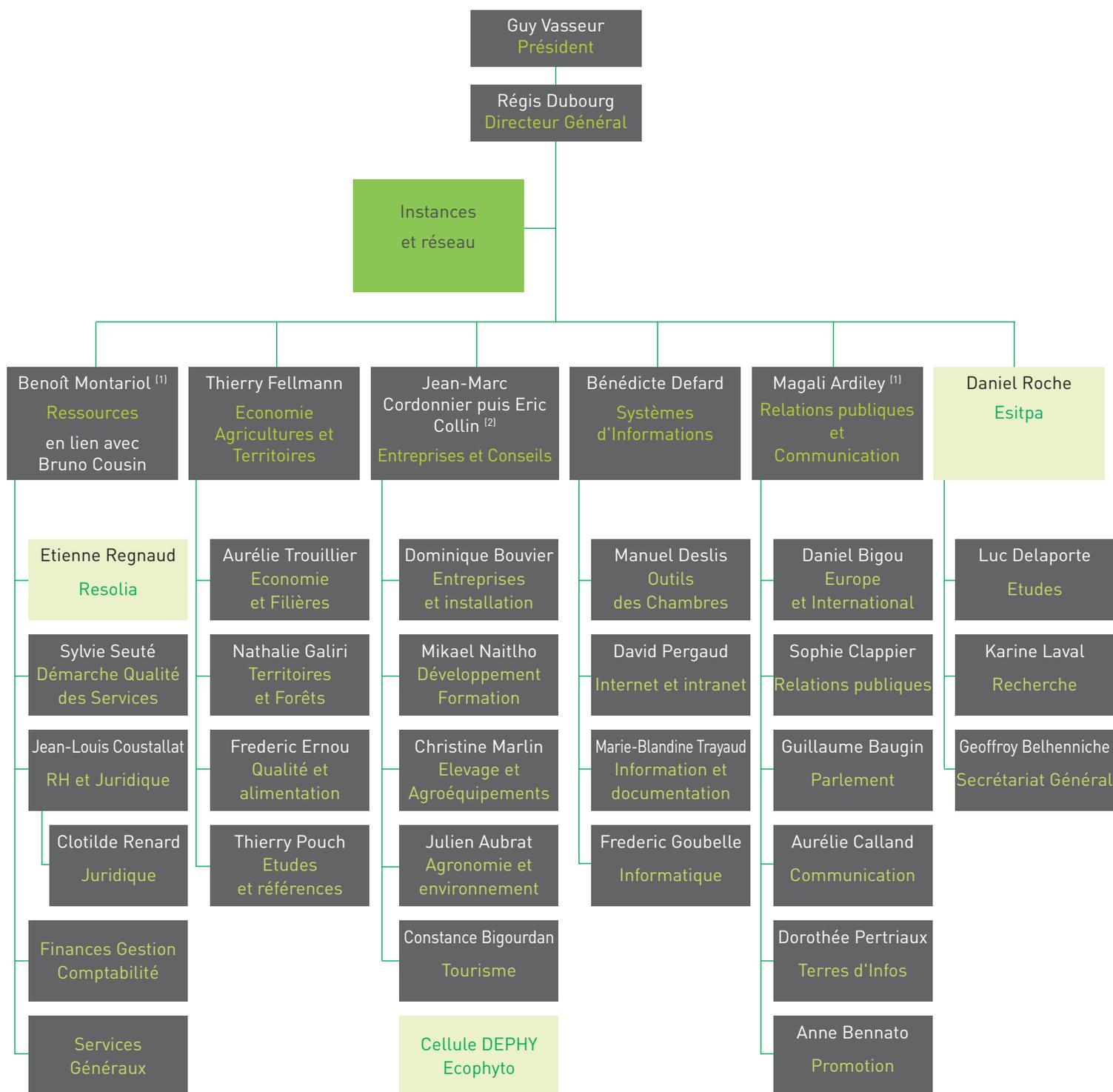
Sur quelle vision de l'agriculture s'appuie-il ?

Régis Dubourg Il fallait bien sûr savoir où aller. La direction était donnée par le projet agricole des Chambres élaboré en vue des élections présidentielles et législatives 2012. Ce nouveau contrat social entre l'agriculture et la société a été présenté aux candidats lors du Salon international de l'agriculture.

Il est fondé sur une alimentation saine et équilibrée, un modèle agricole appuyé sur une politique européenne renouvelée, des territoires dynamiques et solidaires et une agriculture durable et performante.

Organigramme 2012

Se mettre en formation



⁽¹⁾ en poste depuis le 10 avril 2012

⁽²⁾ en poste depuis le 18 juin 2012



Les élus de gauche à droite à partir du premier rang

- > **Guy VASSEUR**, Président de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Président de l'APCA
- > **Jo GIROUD**, Président de la Chambre d'agriculture du Rhône, Secrétaire général de l'APCA
- > **Daniel ROUVREAU**, Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et de la Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes
- > **Bernard ARTIGUE**, Président de la Chambre d'agriculture de la Gironde
- > **Jean-Pierre BOISSON**, Président de la Chambre d'agriculture du Vaucluse
- > **Jacques GRAVEGEAL**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault
- > **Gilles ABRY**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne
- > **Rémi BAILHACHE**, Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, Vice-président de l'APCA
- > **Gilbert BROS**, Président de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, Vice-président de l'APCA
- > **Daniel GREMILLET**, Président de la Chambre d'agriculture des Vosges, Vice-président de l'APCA
- > **Joseph MENARD**, Président de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
- > **Pierre CUYPERS**, Président de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
- > **Didier MARTEAU**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Aube
- > **Jean-Louis CAZAUBON**, Président de la Chambre d'agriculture des Hautes- Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Vice-président de l'APCA
- > **Jean-Philippe VIOLLET**, Président de la Chambre d'agriculture de la Creuse
- > **Dominique CHALUMEAUX**, Président de la Chambre d'agriculture du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
FRANCE